

L'hon. M. LAPOINTE: C'est un acte de courage.

M. JACOBS: C'est pourquoi, je suppose, on a prié le ministre de la Justice de le faire.

L'hon. M. BAXTER: Nous entendons beaucoup parler d'immigration. Pourrait-on dire en peu de mots quelles sociétés sont chargées de ce travail et quels résultats en obtiennent-elles?

L'hon. M. ROBB: J'en parlerai quand il s'agira d'un autre crédit.

M. HANSON: Selon moi, le ministre devrait nous donner un état de ce qui s'est fait l'année dernière et de ce qu'on se propose de faire à l'avenir. On fait beaucoup de reproches à ce département sur ses agissements et sur le peu de résultats de ses activités.

L'hon. M. ROBB: La raison de cette diminution de \$70,000 vient du fait qu'on a réduit de quatre-vingt-seize le nombre des fonctionnaires temporaires dans tout le service de l'immigration; leurs appointements depuis nombre d'années étaient pris sur ce crédit. En 1924-1925 nous avons 170 fonctionnaires temporaires et en 1924-1925 nous avons abaissé ce chiffre à soixante-quatorze seulement, soit une diminution de quatre-vingt-seize. Il y a 82 emplois permanents. Cette réorganisation permanente s'est faite avec l'approbation de la Commission du service civil. Pour payer les appointements de ses quatre-vingt-deux fonctionnaires une somme de \$50,000 a été inscrite au budget supplémentaire pour 1925-1926 sous la rubrique des traitements pour le service extérieur. Voici ce qu'il résultera de cette réorganisation: (a) D'abord une diminution nette de quatorze dans le nombre des fonctionnaires du service extérieur; (b) une économie nette de \$20,000 en traitements.

M. LEWIS: Quelle fut la raison de la diminution de \$229,000 l'année dernière?

L'hon. M. ROBB: La raison en est bien simple; nous trouvons moyen de nous en passer.

M. LEWIS: Est-ce la seule que vous puissiez donner?

L'hon. M. BAXTER: Combien a-t-on amené d'immigrants au cours du dernier exercice financier?

L'hon. M. ROBB: Il en est venu 111,362 en 1924-1925, et 148,560 l'année précédente.

M. HANSON: Il y a une baisse marquée dans l'immigration en ce pays. Je suppose que ce total ne comprend pas seulement les immigrants venus de l'Europe, mais aussi ceux des Etats-Unis.

Nous votons chaque année des crédits considérables pour l'immigration, et les résultats sont fort décevants. Le ministre devrait être en mesure de faire une déclaration embrassant tout le champ d'activité de son département, quand il demande au Parlement d'adopter un crédit de ce genre. Le Gouvernement nous demande un blanc-seing d'environ \$1,350,000 pour en disposer à son gré par décret du conseil; c'est une somme assez élevée par le temps qui court. Par considération pour lui-même et pour cette Chambre, et le pays, le ministre doit donc nous fournir des explications plus satisfaisantes que nous n'en avons reçu jusqu'ici. De fait, nous n'en avons reçu aucune. Quelle est la politique du Gouvernement?

L'hon. M. ROBB: Franchement, la politique du Gouvernement consiste à obtenir la qualité plutôt que la quantité. Nous veillons à n'admettre que des gens qui, à notre avis, resteront au Canada, et nous recherchons particulièrement la catégorie d'immigrants qui s'établissent sur des terres et y demeurent. Nous nous efforçons aussi d'amener autant que possible des familles. Quand vous faites venir un célibataire sans attaches il n'a rien qui le retienne sur la terre et est plus susceptible de s'en aller. Il n'en va pas de même d'une famille, et, pour cette raison, nous tâchons de faire venir des familles. Nous sommes en butte à de plus grandes difficultés qu'il y a quelques années. D'abord, le Canada n'a plus de terres gratuites à offrir comme alors, quand nous pouvions accorder 160 acres à tout colon. Nous n'avons plus de terres gratuites, bien qu'il y ait des terres à vendre à des prix raisonnables. Voici quelques-unes des difficultés quant au Canada lui-même. Et dans le Royaume-Uni et sur le continent les gens n'ont pas autant d'argent qu'auparavant, et sont donc incapables de voyager. La situation est mauvaise comme elle ne l'a jamais été en Europe, et pire qu'au Canada. Les gouvernements de ces pays ne sont pas désireux de voir partir les agriculteurs dont nous avons besoin. Puis, les frais de transport sont élevés; il en coûte \$580 à une famille de cinq pour venir aujourd'hui au Canada. Comme de raison, cela entame sérieusement le capital initial de l'immigrant. Il y a quelques années, la même famille venait au Canada pour \$165. Ce sont quelques-uns des obstacles que le département s'applique à surmonter. Le nombre des immigrants des Etats-Unis a toutefois augmenté; je parle des agriculteurs. Des prix favorables pour les produits de la ferme contribueront plus à attirer les immigrants au pays que tous les conférenciers propagandistes envoyés à l'étranger. Les gens vont où ils voient